

## **résidence**

Contexte :

Rambouillet, ville de province en Ile de France, ville de 25 000 habitants à 35 minutes de Paris par la gare Paris-Montparnasse, ville d'Art et d'Histoire, recherche dans le cadre de sa politique de résidences artistiques pluridisciplinaire un artiste plasticien qui viendra rejoindre les artistes actuellement en résidence : compositeur de musique, compagnie de théâtre, auteur, conteur. Ce programme de résidences artistiques pluridisciplinaire s'inscrit dans la volonté de la ville de soutenir la création, notamment en préfiguration de l'ouverture de son pôle de spectacles prévue en 2010 qui comprendra une salle de spectacles, un espace d'exposition, 3 studios de répétition et de création.

Cette résidence dans le domaine des arts plastiques vise à permettre à des artistes professionnels émergents de produire de nouvelles œuvres et de sensibiliser les publics les plus larges aux arts plastiques.

Elle est réalisée en partenariat avec L'Usine à chapeaux, M.J.C/CS de la ville.

Objet de la résidence : La ville de Rambouillet et la M.J.C/CS proposent une résidence d'artiste à un artiste plasticien(ne) ou à un collectif de jeunes professionnels, de moins de 35 ans. L'objectif des deux partenaires sera clairement de le(s) soutenir dans une démarche de développement artistique et professionnel, mais aussi d'intégrer sa (leur) présence dans le cadre culturel ramboliteau. Cette résidence doit représenter pour l'artiste un cap supplémentaire dans sa carrière, voire une démarche particulière.

L'artiste aura le temps d'approfondir sa création personnelle voire de se trouver de nouvelles pistes artistiques dans un lieu de recherche consacré à cet effet. Au terme de la première année, la résidence pourra donner lieu à une exposition. D'autre part, dans le but de renforcer le lien de proximité entre les artistes et la population sur le territoire de la ville, il sera demandé à l'artiste d'effectuer des actions de médiation auprès de différents types de publics (scolaires, groupes M.J.C, 'publics empêchés'...), telles que des ateliers de découverte de techniques et de sensibilisation artistique, la participation à des manifestations culturelles de la ville et de la MJC/CS...

Ces actions seront définies dans un cahier des charges négocié avec l'artiste.

Durée de la résidence : La résidence est conclue pour une durée de 1 an à compter de septembre 2008. Une évaluation sera réalisée au bout de 6 mois, avec possibilité de renouvellement.

Conditions financières : L'artiste se verra attribuer un défraiement de 1000 euros par mois (toutes charges incluses) pendant 10 mois la première année de résidence, ainsi qu'un défraiement concernant du matériel et des transports.

Ce dernier défraiement fera l'objet d'une négociation à la signature de la convention.

Ces modalités financières seront renégociées en cas de reconduction de la résidence.

Lieu de travail : Mise à disposition d'un atelier (L'atelier du Temple) d'une surface de 35 m<sup>2</sup>, d'une hauteur de 3m70, situé en plein centre ville et à deux pas de la MJC /CS.

Critères de sélection : Les artistes sont sélectionnés sur dossier. Aucune thématique ou medium ne sont imposés. Les artistes intéressés sont invités à formuler leur projet en motivant l'intérêt de cette résidence dans leur parcours professionnel. Néanmoins, les projets impliquant un travail en relation avec le territoire (entendu au sens le plus large) ainsi que les projets collaboratifs avec les autres artistes en résidence seront encouragés. Seront appréciés le désir de l'artiste de s'investir dans les actions de médiation auprès de la population, sa capacité à s'intégrer dans la vie culturelle ramboliteau, aussi bien

que la qualité et la singularité de sa production ou encore son ouverture à l'ensemble des supports de création. Il devra être inscrit à la Maison des Artistes- sécurité sociale ou à l'Agessa.

Dossier de candidature : Pour être recevable, les candidats devront fournir un dossier comprenant :

- une lettre de motivation, un curriculum vitae
- un avant-projet (1 page maximum) explicitant l'adaptation du projet envisagé par l'artiste au regard du contexte énoncé ci-dessus.
- Un dossier artistique illustré représentatif du travail général de l'artiste comprenant des éléments visuels imprimés sur format A4 maximum ou sur CD, ou/ et des éléments sonores ou audiovisuels sur CD ou DVD.
- des éléments écrits : biographie, catalogues et extraits de presse.

Sélection des dossiers : Un comité sélectionnera sur dossier l'artiste invité. Il sera composé de deux élus municipaux, d'un représentant du service culturel, de l'adjointe au directeur du développement culturel,

de la conservatrice du patrimoine, du directeur de la M.J.C, de la médiatrice culturelle de la M.J.C, d'une animatrice du secteur Arts de la M.J.C, de deux membres du conseil d'administration de la M.J.C, d'une ou deux personnalités ayant des compétences en arts visuels. Après une phase de pré-sélection, les candidats retenus seront invités à présenter leur projet devant un jury, composé des membres du comité sus-désignés, début juin 2008.

La décision finale sera rendue fin juin 2008 par la Commission culture de la ville.

Lieu d'envoi des candidatures : Le dossier de candidature est à envoyer dans une enveloppe portant la mention « Résidence d'artiste- arts plastiques 2008 » à :

Direction du Développement Culturel - Hôtel de Ville - Place de la Libération - 78 120 RAMBOUILLET

**Date limite de réception des candidatures : 23 mai 2008 - le cachet de la poste faisant foi**

renseignements complémentaires : Laetitia Gimbert - Service culturel/Mairie de Rambouillet - 01 30 59 88 24 - laetitia.gimbert@rambouillet.fr - Isabelle Klaric - M.J.C de Rambouillet - 01 30 88 89 04 - ateliers@mjc-rambouillet.asso.fr